

LES AIRES MARINES EDUCATIVES

ASSISES
DE L'ÉCONOMIE
MARITIME
INDOPACIFIQUE

2023

UNE AIRE MARINE GÉRÉE PAR LES ÉLÈVES

- Création à Hakahetau, Ua Pou, Marquises en 2012
- Aujourd'hui, label national
- 31 établissements en Polynésie française (écoles, collèges, instituts, CJA...) et continuum entre établissements
- Plus de 1000 projets liés à des AME en France et dans les OM

« L'école comme lieu d'engagement de la transition écologique »

(Référentiel Eduscol)

- > Education au développement durable et à la protection
- > Innovation: apprendre et enseigner autrement
- > Attractivité des métiers de la mer

LES ACTEURS :

Les élèves dès 3 ans, majoritairement cycles 3 et 4 (de 9 à 18 ans)

Les enseignants et la DGEE Polynésienne

L'Office français de la biodiversité (OFB)

Les scientifiques (ex en PF: BE Créocéan)

Les communes

Les associations, les professionnels de la pêche, les familles



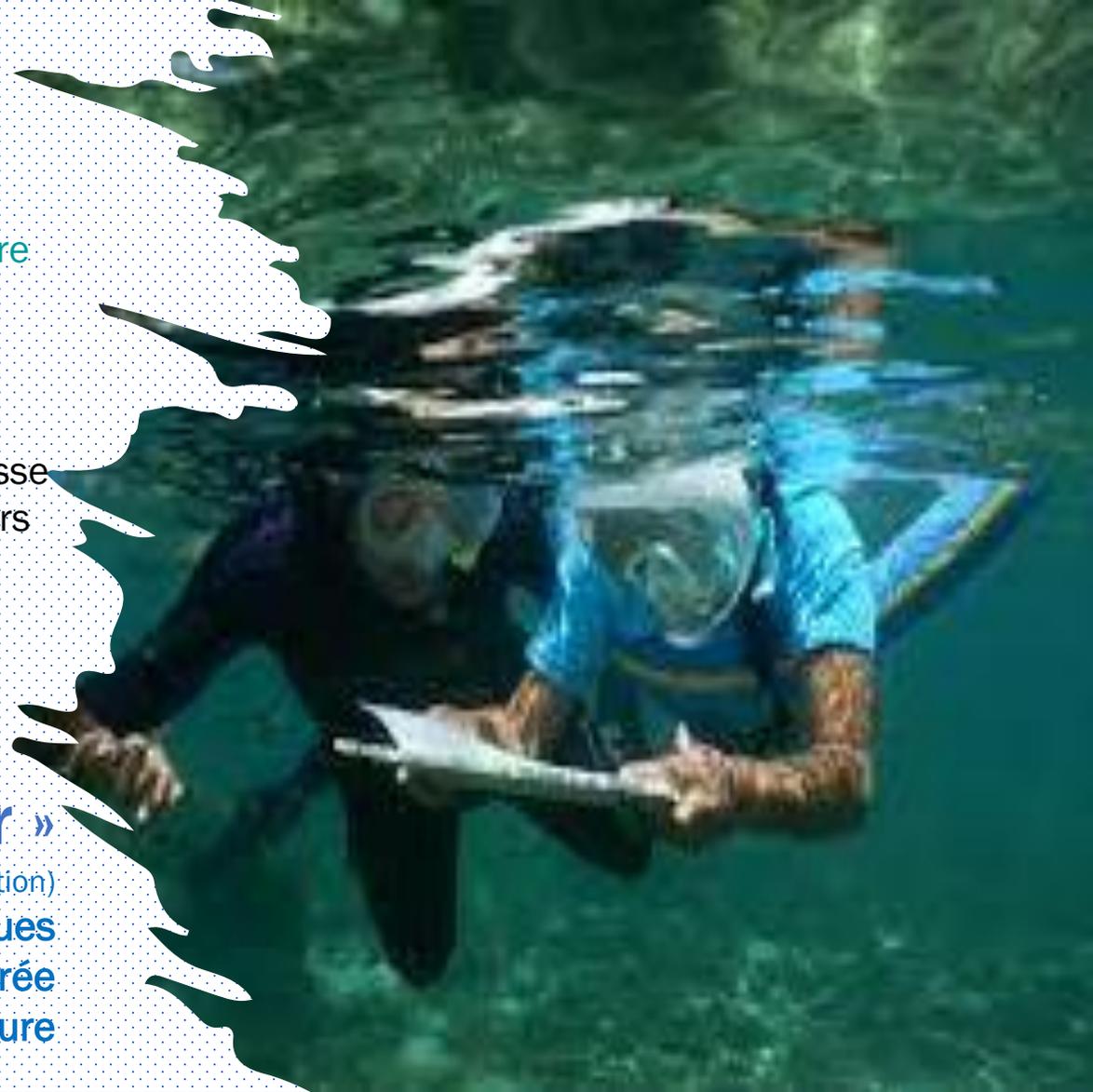
CREATION ET GESTION D'UNE AME

- AMI de la DGEE auprès des établissements
- Choix du site par les élèves avec leur enseignant + **courrier au maire**
- **Réalisation d'un diagnostic écologique, présenté aux élèves :**
méthodologie, matériel utilisé, cartographie des habitats, espèces rencontrées
- **Charte d'engagement AME signée par les élèves**
- **Projet pédagogique sur l'année avec mises à l'eau** et projets (bouturage des coraux, étude du sentier marin...) sur site et en classe (graphiques, tableaux, présentations) en lien avec les autres acteurs
- Communication : webradio, vidéos... + **vue aérienne de l'AME**
- **Conseil de la Mer deux fois par an:** les élèves reçoivent les partenaires pour points d'étape, bilans et perspectives d'action
- Comité de gestion OFB/DGEE avec les **tableaux de bord réalisés:** éducation à la gestion (similarité plan de gestion maritime)

« Connaître, vivre et transmettre la mer »

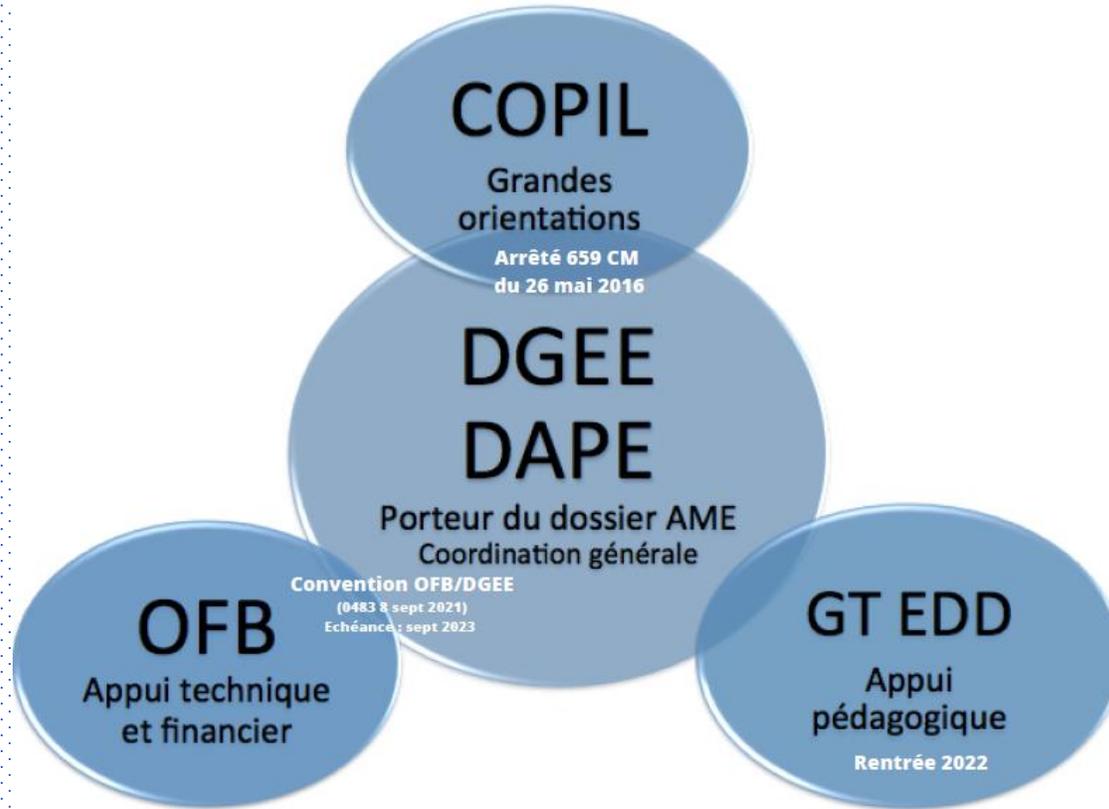
(Les 3 piliers du processus de labellisation)

- > **Etat des lieux écologique réalisé avec des scientifiques**
 - > **Animations et ateliers pédagogiques sur la durée**
- > **Les enfants, vecteurs des valeurs liées à la biodiversité et la culture**



- Amélioration de l'état des récifs (Etats n°1 en cours après états zéro par Créocéan PF)
- AME : marque déposée à l'international (INPI), propriétaires : la PF et l'Etat français
- Déploiement d'un réseau : Wallis & Futuna, Fiji, Samoa, Australie...

GOUVERNANCE DES AME



Membres du COPIL (arrêté 659 CM du 26 mai 2016)

- Ministre en charge de l'Éducation (ou représentant), pdt du Copil
- Ministre en charge du Tourisme (ou représentant)
- Ministre en charge des Ressources marines (ou repr.)
- Ministre en charge de l'Environnement (ou repr.)
- Directeur de l'OFB (ou repr.)
- Président de la CODIM (ou repr.)
- Maire de la commune concernée par l'AME (ou repr.)
- Membre de l'association Motu Haka
- Membre de l'association Te Mana O Te Moana
- Membre de la Fédération des associations de protection de l'envt.

Missions du COPIL

- Travailler sur les actions liées aux AME
- Proposer un budget indicatif pour la pérennisation et le développement des AME
- Coordonner et décider des actions menées dans le cadre des AME

Sigles :

Direction générale de l'éducation et de l'enseignement
Département de l'Action pédagogique et éducative
Office français de la biodiversité
Groupe de Travail Education au Développement durable

PERSPECTIVES > 3 ANS

- FONDS VERT DE L'ETAT pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires et co-financement OFB
- Etats écologiques des AME
- Animations pédagogiques
- FENUA EDUCATIF (sites démonstrateurs et écoles-pilotes, terre-mer)
- Formation
- Communication
- Evaluation du dispositif

«Renforcer et structurer
le réseau des AME
et développer le projet
Fenua Educatif »



Māuruuru

